

Communiquer avec l'UNESCO

Évaluation et suivi de la gestion d'un bien PM

Ministère de la Transition écologique

Wolfgang Borst

DGALN - DHUP

Sous-direction de la qualité du cadre de vie

Bureau des paysages et de la publicité

Pôle patrimoine mondial



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

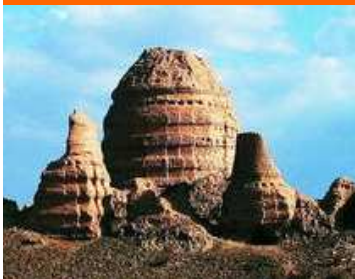
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
mondial
en France



Que cherche-t-on à accomplir ?



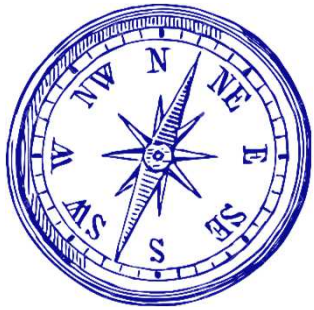
Définir un futur souhaitable pour le territoire et au bénéfice de ses habitants (le vivant)

Proposer des objectifs de long terme

Fondés sur la reconnaissance et la préservation d'un patrimoine exceptionnel commun

Partager, sensibiliser, valoriser et fédérer les acteurs du territoire

➔ Que cherche-t-on à accomplir ?



S'orienter

D
V
U
E

Etat de référence

Inventaire
Caractérisation
Intégrité
Authenticité

Dynamiques et Menaces

Tendances
Intensité
temporelle et
spatiale
Opportunités et
Contraintes

OBJECTIFS DE PRESERVATION DE LONG TERME

**Objectifs
Opérationnels**

**Indicateurs
de suivi**

**Acteurs et
Gouvernance**



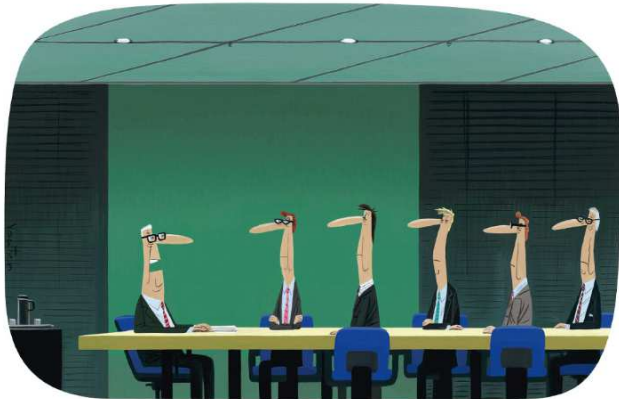
Mesurer

➔ Valeur universelle exceptionnelle

Pourquoi la VUE est-elle essentielle?

- ➔ **Fondement de la reconnaissance internationale**
- ➔ décrit le bien et démontre pourquoi le bien est reconnu et protégé au niveau international le plus élevé
- ➔ interprétation du patrimoine dans un contexte mondial

- Personne ne sortira de cette pièce avant que nous n'ayons pu répondre à ces 2 questions: a) Qui a organisé cette réunion? b) Dans quel but?



Voutch

- ➔ **Doit être compréhensible par tous**
- ➔ Permet de faire connaître l'importance du bien
- ➔ Informe l'ensemble des acteurs sur ce qui doit être préservé
- ➔ Permet de sensibiliser les habitants et visiteurs
- ➔ Définit les principes de protection, de préservation et de valorisation



Valeur universelle exceptionnelle

Pourquoi la VUE est-elle essentielle?

➔ **Fondement de la reconnaissance internationale**

- ➔ décrit le bien et démontre pourquoi le bien est reconnu et protégé au niveau international le plus élevé
- ➔ interprétation du patrimoine dans un contexte mondial

➔ **Faire évoluer la connaissance**

- ➔ reconnaît l'évidence d'un patrimoine
- ➔ fait avancer la perception collective du patrimoine
- ➔ encourage à améliorer la connaissance et la préservation

Au moment de l'évaluation :

- ➔ fournir aux organisations consultatives le discours nécessaire pour qu'elles deviennent les premiers ambassadeurs de la candidature

Après l'inscription :

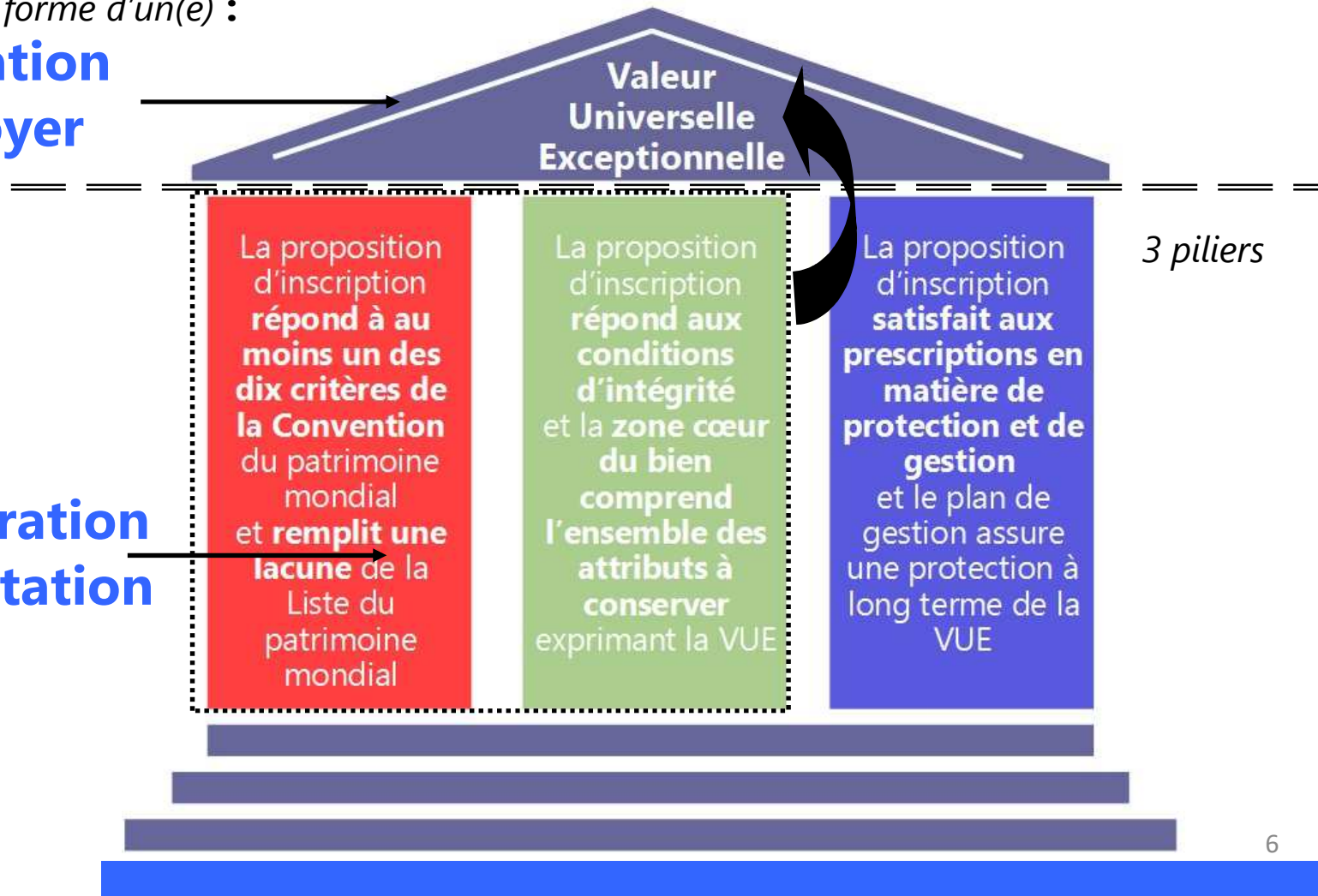
- ➔ disposer d'une référence qui engage : l'Etat, les territoires et les collectivités sont responsables devant la communauté internationale

➔ Valeur universelle exceptionnelle

Qu'est-ce que la Valeur Universelle Exceptionnelle?

S'exprime sur la forme d'un(e) :

**Déclaration
Plaidoyer**



S'appuie sur :

**Démonstration
Argumentation**



Communiquer avec l'UNESCO

3 types de communication

➔ **Communication volontaire des Etats**

Communiquer le plus en amont possible sur tout projet « qui pourrait modifier la Valeur Universelle Exceptionnelle d'un bien ».

Le contenu des **évaluations environnementales et patrimoniales** portant sur des projets ou activités dans ou à proximité des biens est ainsi soumis à l'avis du Comité si cela est jugé nécessaire.

➔ **Rapports d'état de conservation**

Lorsque le Comité identifie des événements, activités ou projets susceptibles d'entraîner la **dégradation d'un bien**, il peut inviter l'État partie concerné à lui soumettre un rapport d'état de conservation.

Lorsque les dommages constatés menacent la préservation du bien, le Comité décide de placer le bien sur la liste du patrimoine en péril. Dans l'éventualité d'un dommage irréparable de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien, le bien peut être exclu de la liste du patrimoine mondial.

➔ **Rapports périodiques**

Les Etats sont astreints à rendre compte au Comité des différentes avancées en matière de préservation et de valorisation effectives sur chaque bien. Cet exercice d'auto-évaluation est reconduit à intervalle moyen de 6 ans.



➔ Evaluer l'état de conservation et les dispositifs de gestion d'un bien

Évaluation

*VUE, déclaration d'intégrité, plan d'actions,
indicateurs de suivi et états de conservation*

ponctuelle

- ➔ *évaluations environnementales des projets*
- ➔ *réponses des courriers du Centre*

continue

- ➔ *évaluations environnementales des plans et programmes*
- ➔ *avancées notables concernant les structures de gouvernance, les dispositifs de protection et de gestion*



➔ Evaluer l'état de conservation et les dispositifs de gestion d'un bien

Cycle 3 (2018-2024) des rapports périodiques 2022-2023

2024

1 REDACTION DES RAPPORTS PAR REGION

Les Points focaux nationaux complètent la partie du rapport concernant le niveau national (Section I) pendant que la partie à l'échelle du bien du Patrimoine mondial (Section II) est complétée par chaque Gestionnaire de site

Période de réflexion
avant le début d'un nouveau cycle

5 MISE EN OEUVRE

Les États parties appliquent les Plans d'action et les recommandations résultant des Rapports régionaux



2 SOUMISSION

Les rapports sont envoyés au Centre du patrimoine mondial et des Rapports régionaux sont développés

3 RAPPORTS REGIONAUX

Les Rapports régionaux sont étudiés par le Comité du patrimoine mondial et des recommandations sont formulées

4 PLANS D'ACTION REGIONAUX

Des Plans d'action régionaux fixant les stratégies, les priorités et les objectifs pour la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* sont formulés

<https://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>



Evaluer l'état de conservation et les dispositifs de gestion d'un bien

Des lacunes constatées

- ➔ *un espace de dialogue entre les organisations consultatives, Etat et gestionnaire***
- ➔ *pas de retour ou d'interaction constructive dans le cadre du suivi imposé par les Orientations***
- ➔ *manque de liens et de compréhension entre les évaluations ponctuelles et les évaluations continues***
- ➔ *manque d'une « feuille de route » concertée avec les organisations consultatives***
 - 1- « expliquer ce qu'on fait »**
 - 2- « maîtriser le calendrier »**
- ➔ *avoir les bons indicateurs de suivi pour ne pas tomber dans une gestion « au jour le jour »***



Horizon du patrimoine mondial

IUCN World Heritage Outlook

RESULTS EXPLORE SITES PARTNERS SITES BENEFITS MORE English

Explore natural sites

Explore natural sites

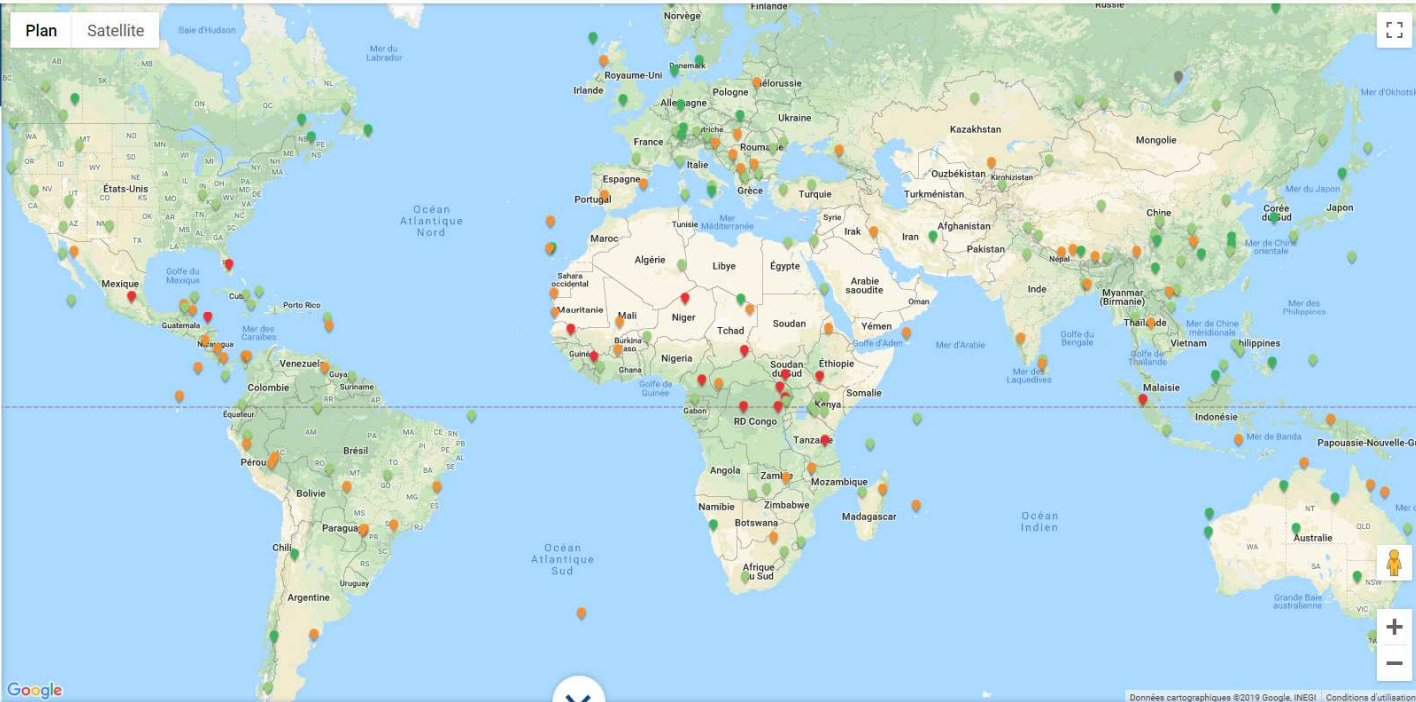
Advanced search

2017 Conservation Outlook rating

- Good
- Good with some concerns
- Significant concern
- Critical
- Data deficient
- Coming soon

See all (241)

Click on a natural site for details



Google

Données cartographiques ©2019 Google, INEGI | Conditions d'utilisation

<https://www.worldheritageoutlook.iucn.org/>



Horizon du patrimoine mondial



World Heritage Outlook

RESULTS

EXPLORE SITES

PARTNERS

SITES BENEFITS

MORE

English 

YOU ARE HERE: [HOME](#) > [EXPLORE SITES](#) > [GULF OF PORTO: CALANCHE OF PIANA, GULF OF GIROLATA, SCANDOLA RESERVE](#)

[GO TO SEARCH](#) 

Gulf of Porto: Calanche of Piana, Gulf of Girolata, Scandola Reserve



France
 Inscribed in: 1983
 Criteria: (vii)(ix)(x)

The nature reserve, which is part of the Regional Natural Park of Corsica, occupies the Scandola peninsula, an impressive, porphyritic rock mass. The vegetation is an outstanding example of scrubland. Seagulls, cormorants and sea eagles can be found there. The clear waters, with their islets and

[Read more](#)



Summary

Overview of the site's Conservation Outlook

[Read more](#) 



Full assessment

The complete Conservation Outlook Assessment for this site, with more details on values, threats, protection and management

[Read more](#) 



References

The source of information for the Conservation Outlook Assessment

[See references](#) 

➔ Horizon du patrimoine mondial

2017 Conservation Outlook

Finalised on 09 nov 2017

BONNES AVEC QUELQUES PRÉOCCUPATIONS

Les valeurs du site ont été globalement maintenues. Les principales menaces impactant les valeurs de biodiversité du bien sont liées au développement important du tourisme sur terre comme en mer, avec pour conséquences la dégradation des prairies marines, le dérangement de l'avifaune et la présence de déchets. La protection est effective, mais nécessite une planification et un renforcement sur l'ensemble du site, notamment pour gérer la fréquentation de la partie marine. L'extension de la réserve naturelle de Scandola, qui devrait couvrir une grande partie du bien, permettra de mieux contrôler les flux touristiques.

Current state and trend of VALUES

L'état actuel des valeurs et leur tendance

Overall THREATS

Les menaces pouvant porter atteinte à ces valeurs

Overall PROTECTION and MANAGEMENT

L'efficacité du dispositif de protection et de gestion





Horizon du patrimoine mondial

Current state and trend of VALUES

Low Concern

Trend: Stable

Les valeurs du site ont été globalement maintenues. Cependant, la fréquentation touristique croissante provoque sur terre d'importants dérangements et perturbations des sites de reproduction du balbuzard pêcheur et en mer, une dégradation de l'herbier de posidonies du fait des mouillages. Les valeurs géologiques ne font l'objet d'aucune menace directe ou indirecte susceptible d'altérer leur état de conservation, hormis la fréquentation importante et ses conséquences ponctuelles.

Overall THREATS

Low Threat

Les principales menaces impactant les valeurs de biodiversité du bien sont liées au développement important du tourisme sur terre comme en mer, avec pour conséquences la dégradation des prairies marines, le dérangement de l'avifaune et la présence de déchets. Des solutions techniques existent. Les menaces sont considérées comme faibles, sauf vis-à-vis de la pression touristique qui pèse sur la beauté naturelle. La demande des sociétés Melrose Mediterranean Limited et Noble Energie France SAS de prolongation d'un permis de recherche minier n'a toutefois pas encore été renouvelée. Il existe un risque élevé d'incendies, comme dans l'ensemble de l'île mais les données sont insuffisantes.



Overall PROTECTION and MANAGEMENT

Some Concern

La protection est effective sur la réserve naturelle de Scandola et les Calanques, mais nécessite une planification et un renforcement sur l'ensemble du site, et notamment pour gérer la fréquentation de la partie marine. Il existe un document d'orientation qui vise à mettre en cohérence la gestion mais il manque un gestionnaire, des mesures opérationnelles et des moyens spécifiques.



Documentation et sites utiles



PATRIMOINE MONDIAL AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Un réseau d'acteurs au service
de territoires d'exception

Le contenu de cet ouvrage est actualisé sur le site <http://extranet.patrimoine mondial.din.developpement-durable.gouv.fr>



Janvier 2017



Sites classés, Grands Sites de France
Sites inscrits au Patrimoine mondial

Des outils pour préserver, gérer
et mettre en valeur des sites
et territoires d'exception

Janvier 2018

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Sites listed and classified,
'Grands Sites de France'
and World Heritage Sites:

Tools to protect, manage and promote
outstanding sites and territories

January 2018

Réseau - Patrimoine Mondial
MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT

Un portail **extranet** pour le
réseau des acteurs du

Patrimoine
mondial
en France

<http://extranet.patrimoine mondial.din.developpement-durable.gouv.fr>

Documentation du MTES





Documentation et sites utiles

ICOMOS

Orientations relatives aux études d'impact sur le patrimoine pour les biens du patrimoine mondial culturel

Une publication du Conseil International des monuments et des sites

Janvier 2011



NOTE CONSULTATIVE

NOTE CONSULTATIVE DE L'UICN SUR LE PATRIMOINE MONDIAL : L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

18 novembre 2013

Cette note consultative a pour objectif d'offrir aux États parties et autres parties prenantes des orientations devant guider l'intégration des sites du patrimoine mondial naturel au sein des évaluations environnementales. Elle offre un ensemble de **Principes relatifs à l'étude d'impact sur le patrimoine mondial (Encadré 2)** pouvant s'appliquer à tous les types d'évaluations environnementales, une **liste des questions clés à poser concernant le patrimoine mondial durant le processus d'évaluation (Annexe 1)**, ainsi que des **directives point par point (Annexe 2)**.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
World Heritage Programme
UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse
Tel: +41 22 999 9000
Fax: +41 22 999 9002
whcobservation@uicn.org
www.uicn.org/worldheritage

1 Qu'est-ce qu'un site du patrimoine mondial naturel ?

Les sites du patrimoine mondial naturel sont reconnus sur le plan international par la Convention du patrimoine mondial, et sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ils se classent parmi les aires naturelles les plus importantes au monde. La Convention du patrimoine mondial, ratifiée par 190 pays, offre un cadre unique pour garantir la conservation de ces espaces exceptionnels, reconnus comme présentant une valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité.

Ces sites comprennent beaucoup de grands noms de la conservation, comme le Parc national du Serengeti, les îles Galapagos, le Grand Canyon, ou encore la Grande barrière de corail ; ils constituent souvent le dernier refuge d'espèces menacées d'extinction, comme dans le cas du gorille de montagne, du panda géant, et de l'orang-outan. Il existe plus de 200 sites du patrimoine mondial naturel, qui s'étendent sur plus de 260 millions d'hectares, soit l'équivalent de moins d'1% de la surface de la Terre et plus de 10% des aires protégées de la planète (en ha).

Ces sites représentent un engagement pris envers les générations futures, que la communauté internationale a le devoir de respecter, conformément à l'Article 6(1) de la Convention du patrimoine mondial, qui stipule que ce patrimoine « [...] constitue un patrimoine universel pour la protection duquel la communauté internationale tout entière a le devoir de coopérer¹ ». Toutefois, un grand nombre de ces espaces uniques font face, de façon croissante, à des menaces telles que l'exploitation minière, les projets d'infrastructure à grande échelle, le braconnage, l'abattage illégal des arbres, l'empiètement agricole, et le changement climatique.

Sur les 222 sites du patrimoine mondial naturel, près de 8% figurent sur la Liste du patrimoine mondial en péril, 25% sont touchés par des problèmes de conservation graves, et le statut de nombreux autres n'est actuellement pas connu.

¹ Consulter la Convention du patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/fr/convention/>

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

GUIDE

Direction générale de la prévention des risques

Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres

Décembre 2016



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

Études d'impact et patrimoine mondial

Figure 9. Relative effectiveness of elements of the management cycle ranked by site managers

